

Maria Vitoria Bittencourt

## L'inconscient : travailleur idéal \*

Prendre « travailleur idéal » comme titre pour aborder l'inconscient, c'est retrouver cette définition que Lacan en donne dans *Télévision* : « [...] un savoir qui ne pense pas, ni ne calcule, ni ne juge, ce qui ne l'empêche de travailler (dans le rêve par exemple). Disons, c'est le travailleur idéal <sup>1</sup> ».

Ce terme de travail est repris chez Freud à propos du rêve, phénomène qui lui a permis de jeter le premier regard sur les processus qui se déroulent dans le système inconscient. Même si c'est à partir du symptôme hystérique qu'il a conçu le message chiffré de l'inconscient, c'est le rêve qui a ouvert sa « voie royale ». Pourtant, Freud n'a pas fait du rêve un équivalent de l'inconscient. Pour lui, l'essence du rêve est située dans le travail du rêve – *Arbeit* –, plus important que son contenu, qu'il soit manifeste ou latent. À partir de la loi de l'inconscient, s'ouvre toute une élaboration sémantique autour de la lecture des rêves et de son interprétation. L'équivoque signifiante met Freud sur la voie de l'articulation de ce qu'il appelle la motion pulsionnelle, le désir inconscient.

Mais cette voie royale a été plutôt désacralisée par Freud lui-même. D'une édition à l'autre de *L'Interprétation des rêves*, il met en garde contre la fascination que peuvent engendrer les mystères de l'inconscient. Déjà en 1912, il avertit qu'il faut une certaine abstinence quant au désir d'interpréter, car « il y a des rêves qui vont plus vite que l'analyse » et « en tentant de les interpréter on met en branle toutes les résistances latentes et l'on n'y voit plus rien <sup>2</sup> ». C'est qu'il

\* São Paulo, juillet 2008.

1. J. Lacan, *Télévision*, Paris, Seuil, 1974, p. 26.

2. S. Freud, « Le maniement de l'interprétation des rêves », dans *La Technique analytique*, Paris, PUF, 1953, p. 49.

a découvert dans sa pratique que le rêve traduit bien autre chose : il traduit une demande d'interprétation, le rêve étant lui-même un signe du transfert.

Par rapport aux autres formations de l'inconscient, le rêve a cette particularité : le patient croit qu'il veut dire quelque chose, et il raconte son rêve pour que l'on déchiffre, pour demander du sens. C'est ce que Lacan a signalé dans le *Séminaire II* : « Dans une analyse, nous n'intervenons pas seulement en tant que nous interprétons un rêve – si tant est que nous l'interprétons – mais comme nous sommes déjà, à titre d'analyste, dans la vie du sujet, nous sommes déjà dans son rêve <sup>3</sup>. » Ainsi, le rêve est déjà un produit du travail analytique, produit du travail du transfert, de la rencontre du désir de l'analyste avec le désir du patient. « Nul ne peut être tué *in absentia* », nous dit Freud à propos du transfert. On pourrait ajouter : « Nul ne peut être rêvé *in absentia*. » Donc, l'inconscient du sujet en analyse est un inconscient au travail – *arbeiter* –, dont le sujet supposé savoir est le pivot autour duquel s'articule le transfert (pas idéal, ce travail du transfert).

Ainsi, deux opérations se dégagent dans le rêve : le travail du rêve et le récit du rêve. D'une part, le récit du rêve n'est pas le rêve, c'est déjà une interprétation du désir, une mise au travail de l'inconscient en quête du savoir. Lacan va ainsi retourner les rôles : celui qui interprète est le rêveur, car le rêve est lui-même une interprétation. Le rêve peut se réduire à une phrase que l'inconscient habille avec l'aide de la mise en scène. Ainsi, « il ne lui vient de l'inconscient par le rêve que le sens incohérent qu'il fabule pour habiller ce qu'il articule en manière de phrase. [...] ce qui lui vient par là est déjà interprétation que l'on peut dire sauvage et que l'interprétation raisonnée qu'il y substitue ne vaut mieux qu'à faire apparaître la faille que la phrase dénote <sup>4</sup> ». Le rêve n'est pas l'inconscient, il peut se réduire à une phrase brisée, une pensée déformée, prise à la lettre, et dont l'interprétation vient restituer l'ordre pour faire émerger le sujet.

D'autre part, rêver implique la présence de l'analyste. Alors, le récit du rêve est la mise au travail de l'inconscient qui se réalise à

3. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre II, Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 2001, p. 83.

4. J. Lacan, « Compte rendu du Séminaire livre VII, *L'Éthique de la psychanalyse* », *Ornicar?*, n° 28, p. 17.

partir de l'implication de la présence de l'analyste (mise en acte de la réalité sexuelle). La fonction du rêve est celle de faire parler le sujet, de mettre l'inconscient au travail pour raconter à l'analyste.

Mais il y a une autre face au travail du rêve. S'il est message à interpréter puisqu'il est appelé à l'interprétation, il a aussi comme fonction de préserver le sommeil. Donc on rêve pour raconter à l'analyste et ainsi continuer à dormir tranquillement, sans toucher au réel, en d'autres termes pour jouir du transfert. Pour Freud, le travail du rêve témoigne d'une activité de chiffrage et d'élaboration destinée à éviter une rencontre entre la pensée du rêve et la pulsion. C'est pour ne pas réveiller le désir inconscient que le sujet rêve. C'est dans les années 1920 que Freud indique un lien entre rêve et pulsion : « Le moi endormi poussé par le désir de maintenir le sommeil tend à supprimer la gêne qui provoque en lui cette exigence pulsionnelle. Il y réussit par une apparente soumission, par une réalisation de désir anodine qui supprime ladite exigence <sup>5</sup>. »

Mais qu'est-ce qui peut réveiller ce travailleur idéal ? Selon Lacan, c'est l'angoisse qui vient rompre « le sommeil du sujet quand le rêve va déboucher sur le « réel du désiré <sup>6</sup> ». (On peut retrouver chez Lacan d'autres références à propos de l'émergence d'un réel dans le rêve.) Dans son commentaire du rêve de l'enfant mort, Lacan montre que ce qui vient réveiller est une autre réalité – celle du « réel pulsionnel <sup>7</sup> ». Le réel dans ce rêve surgit de la rencontre impossible entre un père et un fils, rencontre manquée qui marque l'impuissance du symbolique à inscrire l'impossible. Le réveil pour la réalité est la fuite d'un autre réveil vers le réel, celui qui s'annonce dans le rêve quand le sujet s'approche de ce qu'il ne veut rien savoir.

Dans les années 1970, en relisant un texte de Freud sur les limites de l'interprétation <sup>8</sup>, Lacan ajoute que le moteur du rêve en

5. S. Freud, *Abrégé de psychanalyse*, Paris, PUF, p. 34.

6. J. Lacan, « Compte rendu du Séminaire livre VII, *L'Éthique de la psychanalyse* », art. cit., p. 17.

7. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 58-59.

8. S. Freud, « Quelques additifs à l'ensemble de l'interprétation des rêves : les limites de l'interprétation ». Le travail du rêve vise « un gain immédiat de plaisir » avec l'intention utilitaire de prévenir le sommeil. « Le rêve peut être décrit comme un morceau d'activité fantasmatique au service de la sauvegarde du sommeil » (p. 142).

tant que désir de dormir se traduit par ce qui constitue l'essentiel du travail du rêve : c'est un chiffrage qui contient en lui-même la jouissance, une satisfaction du rêveur dans ce travail<sup>9</sup>. Ainsi, le travailleur idéal aurait comme maître la jouissance : « Ce qui pense, calcule et juge c'est la jouissance<sup>10</sup>. » Le rêve aurait comme finalité la tentative de donner sens au non-sens du rapport sexuel, et le travailleur se situe alors à la place du « régisseur », ou plutôt du « réjouisneur<sup>11</sup> ».

La limite à l'interprétation peut se situer dans cette satisfaction que le rêve contient, la jouissance du sens. Si le réel pulsionnel est touché par le rêve, quel statut donner à son interprétation ? Plutôt qu'interpréter le rêve, ne faudrait-il pas penser à réveiller le sujet ? En effet, « le désir du rêve n'est rien que le désir de prendre sens, et c'est à quoi satisfait l'interprétation psychanalytique. Mais ce n'est pas la voie d'un vrai réveil pour le sujet<sup>12</sup> ». S'agit-il de penser l'interprétation selon le modèle du cauchemar ? Que peut-on concevoir comme un vrai réveil ?

Dans son rêve de l'injection d'Irma, le seul, dit Freud, qu'il ait analysé complètement, il ne se réveille pas. « C'est un dur », souligne Lacan. Au moment où Freud regarde la gorge d'Irma, sorte d'objet innommable, il s'extrait du rêve et fait appel à d'autres personnages qui prennent sa place. Là surgit une voix qui n'est plus voix de personne et apparaît la formule de la triméthylamine, formule chimique d'une substance des métabolismes sexuels, qui lui a été communiquée par Fliess. Le rêve se conclut ainsi avec ce mot qui ne veut rien dire, mais qui surgit en tant que matière visuelle. Lacan souligne que, face à la rencontre avec le réel de la castration de l'Autre, Freud traverse ce moment d'angoisse parce qu'il est pris par une passion de savoir (désir) plus forte que son désir de dormir. Par là, il accède à la révélation de ce qu'est l'inconscient, son invention. Et Freud continue de dormir tout en fantasmant qu'un jour il aura une plaque où on pourra lire : « Dans cette maison le 24 juillet 1895 le mystère du rêve fut révélé au D<sup>r</sup> Sigmund Freud. » On peut considérer ce rêve

9. J. Lacan, *Les non dupes errent*, séminaire inédit, novembre 1973.

10. J. Lacan, « ... Ou pire », *Scilicet*, n° 4, Paris, Seuil, 1973, p. 9.

11. C'est le « réel du sexe » qui vient réveiller le sujet, l'échec de la tentative de donner sens au non-sens du rapport sexuel.

12. J. Lacan, « Compte rendu du Séminaire livre VII, *L'Éthique de la psychanalyse* », art. cit.

comme une sortie du transfert à Fliess – un vrai réveil de Freud, se dégageant de celui qui occupait la place du sujet supposé savoir.

On pourrait faire la proposition selon laquelle, dans ce rêve de Freud, le ça parle du signifiant, qui constitue le récit du rêve dans sa finalité de faire du sens – sens sexuel – venant couvrir le « ça montre » de l'objet, le non-sens du rapport sexuel. Le montrer se distingue du faire sens parce qu'il équivaut à mettre en scène une jouissance articulée aux scènes infantiles traumatiques, créateur et fondement de tous les rêves selon Freud. Fondement fantasmatique. Ainsi, le rêve convertit le sens sexuel en une formule, des lettres, un chiffrage qui contient en lui-même une jouissance : un « ça s'écrit » vient s'ajouter au « ça parle » et au « ça montre ».

Dans ce sens, l'interprétation doit dévoiler que le mode de dire – le récit du rêve – vient recouvrir le mode de jouir – le travail de chiffrage du rêve. Pour cela, Lacan nous donne l'indication de « lire les rêves [...] comme on déchiffre un message chiffré <sup>13</sup> ». Lire suppose une écriture, mettant en jeu l'activité de la lettre, permettant ce que Lacan a appelé la lisibilité du sens sexuel qui se retrouve à partir du non-sens du rapport sexuel que le rêve vient imaginer.

Alors, interpréter le rêve, dans le sens de voie royale, de message, viendrait nourrir l'inconscient et faire de l'analyse un processus interminable. Le rêve ne suffit pas au réveil, il n'est pas détaché du sens qui le supporte. Il nécessite la présence de l'analyste, présence en acte, révélatrice de la structure du désir. Que le réveil au réel soit impossible n'interdit pas de le prendre pour fin, ce réveil. Le réveil est-il la voie royale vers la fin de l'analyse ?

À partir de l'expérience au cartel de la passe, j'ai constaté qu'un rêve, considéré souvent comme fondamental, occupe une place privilégiée dans le témoignage des passants. Mais cette lecture s'effectue hors transfert, il s'agit d'une interprétation de sa sortie du transfert, interprétation du sujet de la fin de son analyse. Pourrait-on déduire que l'interprétation du rêve n'est complète que débarrassée de l'analyste ? Si l'interprétation du rêve n'est jamais indépendante de la présence de l'analyste, il n'y a d'interprétation que hors transfert, hors sujet supposé savoir. Donc, l'interprétation viendrait

13. J. Lacan, *Télévision*, *op. cit.*, p. 20.

mensuel 44

confirmer la thèse de Freud selon laquelle un rêve peut englober une analyse en ce qu'« il équivaut à tout le contenu de la névrose <sup>14</sup> » et parce que « l'interprétation totale d'un pareil rêve coïncide avec le parachèvement de l'analyse ». Est-ce dans la passe que peut se vérifier cette thèse ? Cela nous invite à un nouveau travailleur, celui d'une École.

14. S. Freud, « Le maniement de l'interprétation des rêves en psychanalyse », art. cit., p. 43.